



Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
tél. : 01 53 63 55 00
fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Innovation et excellence environnementale dans le NPNRU : une journée d'échanges le 8 juillet 2015

L'ANRU organise, le 8 juillet 2015, une journée d'échanges autour de l'innovation et l'excellence environnementale des projets de renouvellement urbain. Cette journée va rassembler plus de 200 participants à Paris.

Cet événement fait suite à l'appel à manifestations d'intérêt lancé le 16 avril dernier dans le cadre de l'action « Ville durable et solidaire » du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), portée par l'ANRU afin de soutenir l'innovation dans des quartiers d'intérêt national du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Cette journée doit permettre d'apporter aux candidats un éclairage sur l'innovation en matière énergétique et environnementale grâce aux témoignages du monde HLM, d'entreprises privées, de collectivités, de pôles de compétitivité notamment, tous déjà engagés dans ce type de démarche.

Les interventions permettront de mettre en exergue les leviers en faveur de l'innovation sociale, urbaine ou technique de l'excellence environnementale afin d'agir à la fois sur le mieux vivre des habitants, l'attractivité des quartiers et la qualité des projets de renouvellement urbain.

L'axe « Ville durable et solidaire » du PIA

71 millions € de subventions du Programme d'Investissements d'Avenir*** pour accompagner une quinzaine de projets de renouvellement urbain d'intérêt national particulièrement innovants.

Objectifs de l'appel à manifestations d'intérêt

Susciter la créativité des porteurs de projet en matière de ville durable : la performance des bâtiments par exemple, l'approche énergétique et environnementale à l'échelle du quartier, ou encore la mobilité.

Deux axes clés :

- Augmenter le reste pour vivre des habitants
- Renforcer l'attractivité des quartiers de la politique de la ville

Calendrier de l'appel à manifestations d'intérêt

- 30 septembre 2015 : remise des candidatures
- Automne 2015 : sélection de 15 à 20 lauréats qui bénéficieront pendant près d'un an d'un accompagnement pour la concrétisation de leur projet, qui se traduira notamment par le financement des études et l'appui par un pôle d'experts coordonné par l'ANRU
- Second semestre 2016 : signature des conventions entre les porteurs de projet, les maîtres d'ouvrage et l'ANRU

*** Le PIA est mis en œuvre par le Commissariat Général à l'Investissement. L'axe « Ville durable et solidaire » est placé sous la tutelle du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, représenté par le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires.

=> Plus d'informations sur
www.anru.fr ou via l'adresse
pia.villedurable@anru.fr



CONTACT PRESSE ANRU
Direction de la Communication
Elizabeth Broge / Laurence Quercy
01 53 63 55 05 - ebroge@anru.fr -
lquercy@anru.fr